

Certificat de formation continue

CAS en médiation

Janvier – décembre 2026

Volée 14

9 modules de formation de 2 jours

Formation à la médiation pour le quotidien professionnel et le management

CAS+ en médiation

Janvier 2026 – juin 2027

13 modules de formation de 2 jours

Formation professionnelle de médiateur/trice reconnue par la FSM



CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

Enjeux

Tensions et conflits s'invitent dans nos quotidiens, tant professionnels que personnels. Générateurs d'émotions, de remises en question, voire de déstabilisations, ils sont souvent dévoreurs de temps et d'énergie.

Comment faire pour que l'énergie liée au conflit puisse être mise à profit de la manière la plus constructive possible ? Les espaces de décision (autorité hiérarchique, procédures judiciaires, etc.) ont longtemps été les plus fréquemment utilisés en cas de conflits. Aujourd'hui, les milieux professionnels privilégient de plus en plus des espaces de négociation, de type médiation. La médiation ne concerne pas uniquement la gestion des conflits professionnels, mais se développe également dans de nombreux autres domaines : médiation commerciale, médiation familiale au sens large, médiation environnementale, médiation santé, etc.

De nombreux dispositifs de médiation, formels ou informels, sont amenés à se développer ces prochaines années. Il est plus que jamais d'actualité pour les travailleurs de tous ces domaines de pouvoir se former à une prévention et gestion des conflits qui puisse mettre en œuvre une dynamique de négociation, au service d'une satisfaction et d'une efficience toujours plus reconnues.

Objectifs généraux

- Acquérir des connaissances et des outils d'intervention sur les conflits, les principaux modes de résolution des conflits et la médiation
- Développer une posture de médiation et la capacité de la mettre en œuvre au sein d'une autre posture professionnelle
- Connaître les types de dispositifs existants, la manière de les construire et de les articuler aux modèles de type décisionnels (dispositifs hiérarchiques, judiciaires, etc.)

Public cible

Juristes, avocat·e·s, cadres hiérarchiques, responsables RH, travailleurs/euses sociaux/ales, toute personne intéressée à la prévention et la gestion de conflits dans un cadre professionnel ou associatif.

PROGRAMME MODULAIRE

Conditions d'admission

Peuvent présenter leur dossier d'admission les personnes possédant une formation de base de niveau bachelor d'une haute école ou jugée équivalente et attestant d'au moins deux ans de pratique professionnelle dans leur domaine.

Le Comité directeur décide des admissions, et ce également pour les candidat-e-s ne répondant pas entièrement aux conditions d'admission.

L'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription peut jouer un rôle dans le cadre de la procédure d'admission.

Compétences visées

- Appréhender la complexité des situations de conflits interpersonnels
- Prendre conscience de son propre rapport au conflit et à la violence
- Découvrir les principaux modes de gestion des conflits et leurs particularités
- Appréhender et exercer la posture de médiation et ses spécificités déontologiques
- Connaître les possibilités d'intervention de la médiation (les différents domaines d'intervention)
- Savoir mettre sur pied un dispositif de médiation dans les champs civil et pénal (à quels acteurs s'adresser, comment construire le processus, etc.)
- Savoir articuler un dispositif de médiation à un dispositif décisionnel (hiérarchique, judiciaire, etc.)

Reconnaissance FSM

Le CAS donne accès à un CAS+ qui permet d'être reconnu automatiquement comme médiateur/trice professionnel/le par la Fédération suisse des associations de médiation (FSM).

Certifications possibles

La formation donne accès à un CAS (Certificate of Advanced Studies) ou à un CAS+. Le CAS et le CAS+ permettent l'accès à un DAS en Médiation civile judiciaire et hauts conflits familiaux – également reconnu par la Fédération suisse des associations de médiation (titre de médiateur/trice FSM).

CALENDRIER DU CAS*

MODULE 1 – CONFLIT ET MÉDIATION

lundi 12 – mardi 13 janvier 2026

MODULE 2 – POSTURE DU MÉDIATEUR ET EXPRESSION DES POINTS DE VUE EN MÉDIATION

lundi 2 – mardi 3 février 2026

MODULE 3 – LE MÉDIATEUR/LA MÉDIATRICE FACE À SES PROPRES ÉMOTIONS

lundi 16 – mardi 17 mars 2026

MODULE 4 – CONSCIENCE DE SOI, RÉSONANCES ET PROCESSUS

lundi 27 – mardi 28 avril 2026

MODULE 5 – MÉDIATION CIVILE JUDICIAIRE

lundi 15 – mardi 16 juin 2026

MODULE 6 – JUSTICE RESTAURATIVE ET MÉDIATION PÉNALE

lundi 31 août – mardi 1^{er} septembre 2026

MODULE 7 – NÉGOCIATION ET MÉDIATION COMMERCIALE

lundi 5 – mardi 6 octobre 2026

MODULE 8 – MÉDIATION DANS LES CONFLITS PROFESSIONNELS

lundi 2 – mardi 3 novembre 2026

MODULE 9 – MÉDIATION SANTÉ, ENJEUX INSTITUTIONNELS, LÉGITIMITÉ ET AUTORITÉ DU MÉDIATEUR

lundi 14 – mardi 15 décembre 2026

*sous réserve de modifications

MODULES 1 ET 2 (BLOC A)

MODULE 1 – CONFLIT ET MÉDIATION

Contenu

Conflit, modes judiciaires et extrajudiciaires, spécificités de la médiation

Objectifs

- Connaître des éléments théoriques et pratiques liés à la complexité et l'évolution des conflits
- Être conscient de son propre rapport au conflit
- Repérer les enjeux spécifiques de la médiation au sein des autres modes de gestion des conflits
- Comprendre les enjeux systémiques du conflit et de la médiation
- Connaître les éléments déontologiques de la posture de médiation

Thèmes

Conflit, modes de gestion des conflits, médiation, systémique

Intervenant·e·s

Thierry Currat, Yves François, Jeremy Grivel, Pierre Muller, Florence Studer

MODULE 2 – POSTURE DU MÉDIATEUR ET EXPRESSION DES POINTS DE VUE EN MÉDIATION

Contenu

L'accueil des personnes en médiation, l'expression des différents points de vue

Objectifs

- Savoir accueillir une demande de médiation
- Pouvoir poser un cadre pour le début d'une médiation
- Savoir susciter et accueillir l'expression des points de vue respectifs

Thèmes

Posture du médiateur, disponibilité et pleine conscience, structure et processus de médiation

Intervenant·e·s

Thierry Currat, Adriana Orellana, Florence Studer

MODULES 3 ET 4 (BLOC B)

MODULE 3 - LE MÉDIATEUR/LA MÉDIATRICE FACE À SES PROPRES ÉMOTIONS

Contenu

Les émotions du médiateur, les émotions des participant·e·s

Objectifs

- Apprivoiser son propre rapport aux émotions et l'accueil d'émotions en médiation
- Être sensibilisé à la complexité des enjeux émotionnels dans un conflit et dans une médiation

Thèmes

Émotions, violence, peurs

Intervenant

Igor Rothenbühler

MODULE 4 – CONSCIENCE DE SOI, RÉSONANCES ET PROCESSUS

Contenu

Rapport à l'altérité, résonances personnelles, posture du médiateur et processus

Objectifs

- Comprendre les enjeux neuro-psychologiques et systémiques liés à une ouverture possible à la vision de l'autre
- Appréhender les enjeux liés à la notion d'altérité et de résonances en médiation
- Être sensibilisé à l'importance des mots, du non-verbal et du contexte en médiation
- Savoir mettre sur pieds un processus simple de médiation en entreprise

Thèmes

Rapport à l'altérité, résonances, verbal, non verbal, contexte

Intervenant·e·s

Géraldine Duvanel, Yves François, Jeremy Grivel, Agnès Strack Perdrix

MODULES 5 ET 6 (BLOC C)

MODULE 5 – MÉDIATION CIVILE JUDICIAIRE

Contenu

Médiation dans la procédure civile et cadre légal

Objectifs

- Être sensibilisé aux articulations médiation-justice
- Expérimenter les phases et enjeux d'un dispositif de médiation civile judiciaire
- Être sensibilisé au contexte légal de la médiation

Thèmes

Articulation des dispositifs (judiciaire et médiation)

Intervenant·e·s

Thierry Currat, Stéphane Raemy, Florence Studer et Wanda Suter

MODULE 6 – JUSTICE RESTAURATIVE ET MÉDIATION PÉNALE

Contenu

Justice restaurative, l'exemple de la médiation pénale pour mineurs et de la médiation en contexte carcéral

Objectifs

- Connaître les différences entre justice rétributive et justice restaurative
- Connaître les spécificités de la médiation pénale pour mineurs et de sa mise en oeuvre
- Connaître les possibilités de la médiation dans le domaine pénal et carcéral

Thèmes

Justice restaurative et médiation pénale, médiation pénale pour mineurs et médiation dans le champ carcéral

Intervenant

Yann Colliou, Gérard Demierre, Fabien Gasser

MODULES 7 ET 8 (BLOC D)

MODULE 7 – NÉGOCIATION ET MÉDIATION COMMERCIALE

Contenu

Théorie des jeux, négociation raisonnée et médiation commerciale

Objectifs

- Comprendre les avantages concrets et efficaces d'une attitude coopérative
- Savoir accompagner des personnes dans la mise en oeuvre d'une posture coopérative
- Connaître les principales spécificités de la médiation commerciale et de sa mise en oeuvre (notamment la présence des avocats)

Thèmes

Posture coopérative versus compétitive, théorie des jeux et négociation raisonnée, médiation commerciale

Intervenante

Birgit Sambeth

MODULE 8 – MÉDIATION DANS LES CONFLITS PROFESSIONNELS

Contenu

Conflits en contexte professionnel, médiation en entreprise et médiation de groupe

Objectifs

- Connaître les principales spécificités de la médiation dans les conflits du travail
- Être conscient de la complexité du contexte de tels conflits et sensibilisé à la manière de les aborder
- Savoir mettre sur pied des dispositifs simples de médiation en entreprise
- Être sensibilisé à la complexité de l'analyse d'un mandat
- Être sensibilisé à la manière de négocier avec le mandant

Thèmes

Médiation dans les conflits du travail et relation au mandant

Intervenant

Géraldine Duvanel

MODULE 9 (BLOC E)

MODULE 9 – MÉDIATION SANTÉ, ENJEUX INSTITUTIONNELS, LÉGITIMITÉ ET AUTORITÉ DU MÉDIATEUR

Contenu

Médiation santé et enjeux institutionnels, perspectives et conclusion

Objectifs

- Connaître les spécificités de la médiation santé, ainsi que sa mise en oeuvre méthodologique
- Être sensibilisé aux enjeux déontologiques de la médiation au sein d'une institution
- Approfondir concrètement la question de la légitimité et de l'autorité du médiateur
- Pouvoir faire son bilan personnel de formation

Thèmes

Médiation santé et médiation institutionnelle, neutralité et limites, légitimité et autorité du médiateur

Intervenant·e·s

Thierry Currat, Florence Studer

PROGRAMME DU CAS+

Objectifs généraux du CAS+

Les principaux objectifs visés sont les suivants :

- Approfondir la posture de médiation et la compréhension conceptuelle des enjeux sous-jacents à cette posture spécifique pour la prévention et la gestion des conflits
 - Renforcer les compétences pratiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre de cette posture
 - Affiner les capacités d'auto-observation et d'analyse de dispositifs concrets
- Découvrir la pratique réelle de la médiation à travers un stage (co-médiation avec un·e médiateur/trice expérimenté·e) et analyser l'évolution d'un processus réel

Calendrier du CAS+ (sous réserve de modifications)

Modules 1 à 9 du CAS (cf. page 4)

Module 10: lundi 11 – mardi 12 janvier 2027

Module 11: lundi 1^{er} – mardi 2 mars 2027

Module 12: lundi 26 – mardi 27 avril 2027

Module 13: lundi 14 – mardi 15 juin 2027

Thèmes abordés dans le CAS+

Posture de médiation, approfondissement

Intervenant·e·s: Thierry Currat, Florence Studer et Agnès Strack-Perdrix

Conflictualité, peurs et violences en médiation

Intervenante: Igor Rothenbühler

Eclairages en (neuro)sciences cognitives

Intervenant·e·s: Florence Studer et Thierry Currat

Posture de médiation, approfondissement

Intervenant·e·s: Thierry Currat, Pierre Müller et Florence Studer

COMITÉ DIRECTEUR

Présidente

Prof. **Christiana Fountoulakis** est professeure ordinaire à l'Université de Fribourg et titulaire de la Chaire de droit civil I. Elle est également professeure invitée au sein de plusieurs institutions, notamment à l'Université de Paris XII, à l'Université de Waitako (Nouvelle-Zélande), à l'Université de Niigata (Japon), à l'Institut de la recherche en communication (Lucerne) et à la Formation Universitaire à Distance Suisse. Ses publications portent sur le droit civil (notamment le droit de la famille et la protection de l'enfant et de l'adulte), le droit des obligations, le droit commercial et le droit international privé. Elle a auparavant travaillé auprès du cabinet d'avocats Wilmer Hale, à Londres, et enseigné comme professeure invitée auprès du Center for Transnational Legal Studies (Londres) ainsi qu'à la Bucerius Law School (Hambourg).

Membres

Prof. **Francesca Poglià Miletì** est professeure ordinaire à l'Université de Fribourg au sein du Département des sciences sociales. Responsable du Bachelor Sociologie, elle a dirigé de nombreuses recherches soutenues par le Fonds national de la recherche scientifique ou d'autres fonds publics (tels OFSP) en privilégiant les approches interdisciplinaires et les méthodes qualitatives. Ses publications portent sur la migration et les relations interethniques, la jeunesse, les questions économiques ou la politique. Plus récemment, elle s'est spécialisée sur les problématiques de santé (notamment santé sexuelle, VIH/IST) auprès des populations issues de la migration. Insérée dans des réseaux scientifiques internationaux, elle intervient également auprès des institutions locales. Elle a auparavant travaillé à l'Université de Neuchâtel et en tant qu'associée de recherche à l'Université du Colorado.

<https://www.unifr.ch/socio/fr/unite/equipe/francesca-poglia-mileti.html>

Florence Studer, médiatrice indépendante FSM/ASMF, a participé à la création du réseau professionnel suisse *conflits.ch*, ainsi que de la Maison Fribourgeoise de Médiation. Elle a été formatrice au sein de l'association Groupement Pro Médiation, notamment comme responsable du CAS Médiation en entreprise, organisé en partenariat avec la HEIG-VD, à Yverdon. Entre 2008 et 2013, elle a été chargée d'un cours de Méthodes Alternatives de Résolution des Conflits familiaux, à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg. Elle assure la conception et la coordination pédagogique du certificat, ainsi que l'accompagnement des participant-e-s. Elle est également responsable du DAS en Médiation civile judiciaire et hauts conflits familiaux de l'Université de Fribourg.

Marie-Claire Corminboeuf, juriste et médiatrice FSM, déléguée du Service de la formation continue de l'Université de Fribourg.

Responsables de formation

Florence Studer, formatrice d'adultes, médiatrice FSM/ASMF indépendante, intervenante en Thérapie sociale (TST) et superviseuse, co-responsable du CAS et DAS en Médiation de l'Université de Fribourg

Thierry Currat, médiateur FSM, intervenant en Thérapie sociale (TST), superviseur et formateur indépendant, co-responsable du CAS en Médiation de l'Université de Fribourg

INTERVENANT·E·S*

Yann Colliou, co-directeur de l'Institut international des droits de l'enfant, Lausanne

Thierry Currat, médiateur FSM

Gérard Demierre, médiateur FSM/ASM, Bureau de la Médiation Pénale des Mineurs, Fribourg

Géraldine Duvanel, médiatrice FSM et consultante en entreprise

Yves François, thérapeute systémique, aXess, Vevey

Fabien Gasser, procureur général, Fribourg

Jeremy Grivel, Dr en neurosciences, aXess, Vevey

Pierre Muller, avocat et médiateur CEDR, arbitre et conciliateur, ancien Juge au Tribunal cantonal vaudois, Lausanne

Adriana Orellana, experte en développement durable et instructrice de pleine conscience

Stéphane Raemy, président du Tribunal civil de la Sarine, Fribourg

Marc Rosset, médiateur FSM, conflits.ch

Igor Rothenbühler, thérapeute social (TST) et formateur-superviseur en Thérapie sociale (TST), Institut Charles Rojzman

Birgit Sambeth, avocate, médiatrice civile et pénale assermentée à Genève

Agnès Strack Perdrix, médiatrice professionnelle

Florence Studer, médiatrice FSM/ASMF, conflits.ch

Wanda Suter, juge de Paix, Fribourg

* sous réserve de modifications

TRAVAUX REQUIS ET CERTIFICATION

Evaluations

Chaque bloc de modules du CAS donne lieu à une évaluation (participation active et travaux à rendre).

Travail final

Le comité directeur approuve ou propose les sujets de travail final pour l'obtention du CAS. Ce dernier est en principe lié aux thèmes des modules ainsi qu'à l'intérêt des participant·e·s. Il est éventuellement possible de le réaliser à deux.

Stage et rapport de stage

Pour le CAS+, le participant rédige un rapport de stage de 25 pages environ, suite à un stage d'au moins 6 heures de médiation ou de co-médiation.

Certificat et crédits ECTS

Pour le CAS, les évaluations et le travail final sont demandés aux participant·e·s pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les 15 ECTS nécessaires à l'obtention du CAS. Pour le CAS+, un stage et un rapport de stage sont requis pour recevoir les 7 ECTS. Un crédit ECTS correspond en moyenne à 30 heures de travail à fournir par un·e participant·e pour atteindre les objectifs de formation.

Les modules sont regroupés en 5 blocs : les blocs A, B, C et D comptabilisent chacun 2.5 crédits ECTS et le bloc E représente 2 crédits ECTS. Le travail final correspond à 3 crédits ECTS. L'effort total estimé pour le CAS est de 450 heures, dont environ 150 heures de cours, 210 heures de travail personnel et 90 heures pour le travail final.

L'effort total estimé pour le CAS+ (13 modules) est de 690 heures, dont environ 240 heures de cours, 210 heures de travail personnel, 150 heures pour le stage et le rapport de stage, ainsi que 90 heures pour le travail final.

Le Certificat de formation continue en médiation CAS et CAS+ est un titre officiel de l'Université de Fribourg.

Conditions d'obtention du CAS

Présence indispensable au 1^{er} module

Présence à 90 % des séances de formation au moins

Validation de chaque bloc de modules par Florence Studer

Validation du travail final

Conditions d'obtention du CAS+

Obtention du CAS

Présence à 90 % des séances de formation au moins

Stage de 6 heures en médiation ou en co-médiation

Validation du rapport de stage

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déroulement et durée

CAS : de janvier 2026 à décembre 2026

CAS+ : de janvier 2026 à juin 2027 (début du module 10 : janvier 2027)

Le CAS est composé de 9 modules et le CAS+ de 13 modules qui s'articulent pour répondre aux objectifs de formation. Les cours auront lieu le lundi et le mardi, environ toutes les 4 - 6 semaines, selon le programme de la page 4 et 10.

Langue

La formation est dispensée en français.

Lieu et horaire

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, à cinq minutes à pied de la gare, 9h15 – 12h15, 13h45 – 17h15.

Finance d'inscription

CHF 7'700.- pour le CAS (9 modules)

CHF 10'900.- pour le CAS+ (13 modules)

CHF 3'440.- pour les 4 modules du CAS+ uniquement, pour une inscription tardive, soit après le délai ci-après.

Information et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél. +41 (0)26 300 73 58

E-mail: formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne jusqu'au **9 avril 2025** :
www.unifr.ch/formcont

En complément du formulaire d'inscription, le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae et les principaux diplômes. Ces annexes doivent également être téléchargées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Le Comité directeur décide des admissions.

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Frais d'annulation:

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation*	CHF 300.–
Entre le 89 ^e et le 60 ^e jour avant le début de la formation*	20% du montant d'inscription
Entre le 59 ^e et le 30 ^e jour avant le début de la formation*	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation*	la totalité du montant d'inscription est due

* début du CAS ou du module 10 pour le CAS+

Exception: proposition d'un-e participant-e de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs sont retenus). L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.